



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 12/06/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 3 juin 2019**  
**D - 2019/222**

***Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53

M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

*Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15*

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

## **Attribution de subventions suite à l'appel à projet. Projet Alimentaire Territorial à vocation sociale de Bordeaux. Autorisation - Signature**

Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Face aux enjeux d'accès à une alimentation suffisante, saine et durable, la Ville de Bordeaux, son CCAS et Bordeaux Métropole s'engagent dans une politique volontariste de résilience et de responsabilité alimentaire. Le Projet Alimentaire Territorial à vocation sociale de Bordeaux prend place dans cette politique publique de l'alimentation et s'inscrit très naturellement dans le Programme National pour l'Alimentation.

La Ville de Bordeaux, lauréate de l'appel à projets du Ministère de l'Agriculture fin 2017, a reçu pour son Projet Alimentaire Territorial à vocation sociale une subvention de cinquante-huit mille six cents euros – 58 600 - de la DRAAF pour les années 2017 à 2019. Ce projet alimentaire à vocation sociale est une partie du Projet Alimentaire Territorial métropolitain portant sur des enjeux plus larges, en cours d'élaboration.

Ce PAT s'inscrit dans le Pacte de cohésion sociale et territoriale, notamment sur les sujets de santé des habitants, d'éducation populaire et d'insertion. Il s'agit également de valoriser les actions menées sur les quartiers prioritaires où des expérimentations apportent de nouvelles réponses à ces difficultés. L'appel à projets à innovation sociale et territoriale du Pacte accompagne ainsi de nombreuses dynamiques répondant aux enjeux des territoires sur ce sujet et qui permettent aux acteurs locaux de consolider ou développer des projets en cours ou des réponses complémentaires qui concourent à l'amélioration du pouvoir d'agir de leurs bénéficiaires.

En effet, les places et rôles des acteurs – institutionnels, associatifs et habitants – doivent évoluer vers une nouvelle dynamique. L'autonomie et la participation des bénéficiaires doivent ainsi en devenir une composante et une finalité. Dans cette optique, un temps de concertation et d'animation a été organisé dans chacun des huit quartiers de Bordeaux entre avril et juin 2018 afin de :

- Recueillir les freins à l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité
- Repérer les initiatives existantes permettant à tous d'accéder à une alimentation durable et de qualité
- Faire émerger des leviers pour l'accès à l'alimentation durable et de qualité (changement d'échelle d'initiatives, développement de nouvelles actions, ...)

Ces huit temps d'animation ont permis de faire émerger des critères de sélection à inclure dans l'appel à projets qui vient d'être lancé pour un montant de 20 000 euros et dont nous vous présentons ici le résultat.

La finalité des projets est de rendre accessible l'alimentation saine, durable et de qualité aux publics fragiles. La fragilité peut être liée à la situation sociale, économique, l'âge, la difficulté d'accès à l'information ou d'accès à une offre en alimentation durable. Les projets doivent également présenter un caractère durable et un ancrage territorial affirmé.

Il s'agit par exemple de projets ou d'initiatives :

- Favorisant le développement de l'accès à des produits alimentaires durables : circuits courts et de proximité, initiatives visant au rapprochement de l'offre et de la demande dans le domaine de l'alimentation durable
- Permettant l'accès à l'alimentation durable et de qualité
- En lien avec le développement de l'autoproduction alimentaire

- Permettant d'informer sur l'existence de l'offre alimentaire durable à Bordeaux et des points de vente qui la proposent
- D'éducation et/ou de sensibilisation à une alimentation saine sous la forme d'activités pédagogiques, de jeux visant au changement des comportements
- Favorisant la prise de conscience des enjeux du gaspillage alimentaire et le développement de comportements vertueux
- Développant les dynamiques et interactions entre les différents acteurs du territoire pour l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité.

Ces projets ont vocation à s'inscrire durablement dans le temps, à être reproductibles et/ou reproductibles.

Je souhaite à titre d'exemple faire le lien avec le Projet de Renouvellement Urbain Aubiers-Lac dédié aux CultureS qui s'appuie comme son nom l'indique sur la thématique des cultures : la pluralité culturelle avec plus d'une cinquantaine de nationalités représentées dans le quartier, l'(agri)culture vivrière accompagnée par le Bocal local au sein des jardins familiaux des Aubiers (il s'agit du plus grand site de jardins familiaux à Bordeaux avec 70 parcelles sur le site actuel et un objectif d'une centaine de parcelles après relocalisation du site en 2021), la sensibilisation à l'agriculture, à la diversité de la faune/flore et au développement durable sur le site de la ferme pédagogique géré par le Centre d'animation Bordeaux Lac (ACAQB). Le PRU Aubiers-Lac vise ainsi à valoriser cette diversité culturelle et ces différentes approches autour de plusieurs espaces : un pôle environnemental, un espace entrepreneurial, des espaces verts valorisés...

Enfin, pour mémoire, en avril dernier, Madame Walryck vous a présenté une délibération sur ce thème avec le volet climat et vous avez délibéré afin d'octroyer 21 000 euros de subvention dans le cadre de cet appel à projet.

Vous trouverez ci-après listées les associations dont le projet a été retenu, et au regard de chacune d'entre elles, le montant de la subvention accordée. Afin de procéder à la mise en place opérationnelle des actions ciblées, une convention de partenariat sera établie pour chaque association.

Il y a lieu de verser aux partenaires suivants les subventions proposées, à savoir :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Atelier de Bain Douche	2 500 €
Gang of food	3 000 €
VRAC	2 000 €
Les Glaneurs	2 000 €
E-Graine	5 000 €
Local'Attitude	4 000 €
Yacafaucon	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000 €</b>

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2019, compte 60623, section de fonctionnement, chapitre 11, lesquels seront transférés dans le cadre d'une décision modificative en date du 8 juillet 2019 sur le compte 6574, section fonctionnement, chapitre 65 subvention.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, je vous demande de bien vouloir approuver le versement des subventions sus mentionnées.

## **ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Philippe FRAILE MARTIN**